

# CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS

Séance d'installation du 17 novembre 2017

## Procès-verbal

**Présents** Mr. BRZAKALA Pierre, Président,

AMICO Andro, ~~BALBEUR Romane~~, BATTAGLIA Adriano, CASALE Thomas, COLLIN Tom, DA COSTA SILVA Ameline, DENOEL Camille, DELAVIGNETTE Enya, DIDDEN Bastien, DOGAN Alp, ~~DOGNAUX Simon~~, DUMOULIN Clémence, GODIN Mathéo, GRIGNARD Maiween, HALING Lynn, HENRENG Alexandra, JACQUET Lyn, ~~LOESENBORCH Fanny~~, MATURIN Maud, MIJIALOVIC Leonardo, ~~PEREIRA Clara~~, QUERINJEAN Lali, SCHLOSSMACHER Léna, ~~SIMONS Marie~~,

Mme DELSEMME Corinne, Secrétaire.

Monsieur l'Echevin ouvre la séance à 18h30'.

Monsieur BRZAKALA accueille les petits conseillers communaux et les parents qui sont présents dans la salle et les remercie de leur présence.

Monsieur l'échevin se présente et présente Madame Corinne DELSEMME, employée au service de l'Enseignement qui est chargée du secrétariat du Conseil communal des enfants. Il remercie Mr BOVY, photographe, de sa présence.

Monsieur BRZAKALA explique que le Conseil communal des enfants suit des règles démocratiques, où tous sont égaux et peuvent donner leur avis. Ceux-ci ont été élus démocratiquement dans chaque école primaire de l'entité de Soumagne. Il les informe que si le Conseil communal représente la population, le Conseil communal des enfants représente quant à lui, tous les enfants des écoles de l'entité de Soumagne.

Monsieur l'échevin signale aux enfants que lors des séances du Conseil, ils peuvent s'exprimer librement à condition de demander la parole et de ne pas interrompre les autres. Il souligne le fait que le Conseil communal des enfants doit être un lieu de convivialité où tout le monde doit se sentir à l'aise.

Il insiste également sur le fait que toute prise de parole doit se faire à haute et intelligible voix et qu'elle doit avoir fait l'objet d'une réflexion préalable. Il propose à Lyn HALING et Camille DENOEL de prendre la parole afin d'expliquer aux nouveaux petits conseillers, la campagne de sensibilisation « Plaisir et propreté » et « Plaisir et sécurité » mis en place l'année passée. Celles-ci participeront également au prochain Conseil Communal du 27 novembre 2017 afin d'y présenter le projet.

Ensuite, Monsieur l'échevin invite 12 des nouveaux petits conseiller à faire individuellement la promesse de se mettre à la disposition de leurs camarades pour développer des projets communs pour le bien public. Simon DOGNAUX étant absent, il prêtera serment lors de la prochaine séance.

Madame DELSEMME, secrétaire, prend des photos de la prestation de serment de chaque conseiller ainsi que de l'ensemble du nouveau Conseil communal des enfants. Ces photos paraîtront sur le site internet de la commune du Conseil communal des enfants.

La séance est levée à 20 heures 15'.

Les enfants sont invités à manger quelques mignardises, en toute convivialité, accompagnés de leurs parents.

\*

\*